

TM 2018 MUSIQUE (sujet 40)

Ecriture musicale : composition

L'étudiant-e créera une composition de son crû, après en avoir défini la structure et la forme.

Le travail écrit (dossier) consistera en une analyse de style musical existant et qui inspire l'étudiante, ainsi qu'une description approfondie de l'œuvre composée.

La réalisation musicale de l'œuvre est souhaitée. Elle pourrait faire l'objet d'une présentation publique, si possible.

De solides bases en théorie de la musique sont indispensables pour mener à bien un tel travail.

L'utilisation d'un logiciel d'écriture (Sibelius, Finale, etc) est recommandée.

Olivier Piguet